ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C __ N 27

Rapport Sur l'observation de Mr Desgranges membre du Collége de Chirurgie de Lion : par M.M. Coutouly et Baudelocque.

Assés de faits déposent aujourdhui en faveur de la Superfetation dans l'espéce humaine pour qu'on ne puisse [illegible] en douter : mais les opinions sont encor tres partagées sur ce qui concerne le lieu et le tems où elle peut se faire. On convient unanimement qu'elle est possible chez les femmes dont la matrice est double, ou divisée en plusieurs cellules, et qu'elle peut alors se faire dans tous les instans de la grossesse ; on convient egalement qu'il peut se former un enfant dans une matrice ordinaire, tandis que la trompe en contient un autre et vice versa. La plus part ne l'admettent que dans ces sortes de cas, et les autres soutiennent qu'une matrice deja impregnée peut s'ouvrir pour recevoir le germe d'un second enfant, le contenir dans la suite et lui fournir ce dont il a besoin pour son developpement : ce qui paroit repugner à nos connoissances actuelles sur la structure de ce viscere, le mecanisme de son developpement, et ses rapports avec le produit d'une premiere conception. Parmi ceux qui admettent la Superfetation dans ce dernier cas, les uns pensent qu'elle ne peut avoir lieu que dans les premieres heures de l'impregnation (A) ; d'autres qu'elle n'est possible qu'aprés le sixieme jours, et depuis cette époque jusqu'au quarantieme au plustard ; (B) enfin ils s'en trouvent qui ne font aucune difficulté de la croire telle dans tous les instans de la gestation (C) une multitude de faits, qu'il n'est pas de notre devoir de remettre ici sous les yeux de l'academie, ont paru venir a l'apui de ces diverses opinions, quoi que la plus-part n'établissent pas même la réalité de la superfetation. Peut-on inferer, en effet, qu'elle ait eu lieu parce que des deux jumeaux l'un étoit plus gros et l'autre plus petit ; parce que celui ci ne paroissoit que de trois ou quatre mois de conception et celui la parfaitement à terme ; parce que l'un est venu deux jours, quatre jours, un mois et même plus avant ou aprés l'autre ; parce qu'un fœtus informe ou un embrion aura été expulsé en même tems qu'un enfant à terme et bien constitué. Nous avons connu une femme qui est accouchée de deux enfans dont l'un étoit d'une constitution ordinaire, et l'autre tres petit ; celui ci paroissoit de quatre mois

(A) Mr de Buffon.

(B) Mauriceau et autres

(C) Haller.

ARC 50
No 168

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

et demi; il etoit mort, mais il S'étoit conservé Sans altération. Etoit-ce le produit d'une Surconception? il est bien plus vraisemblable qu'il avoit été conçu en même que le premier, et qu'il etoit mort à l'occasion d'une chute assez violente que la Mere avoit faite au quatrieme mois et demi de sa grossesse, et pour laquelle nous lui avions donné nos Soins. Nous pourrions citer deux autres faits assez semblables, excepté que le plus petit des jumeaux etoit plus developpé, et annonçoit six ou sept mois de conception. Dans tous ces cas il n'y avoit qu'un delivre et un chorion, mais chaque jumeau se trouvoit dans une poche particuliere formée par autant de membrane amnios. On rencontre de pareils fait dans l'ouvrage de Mauriceau, Mr Lauverjeat en a présenté un depuis peu à l'academie, et peut être que chacun de nous pourroit en citer autant. Personne n'en conclura Sans doute en faveur de la Superfetation. Mais qui pourra la Meconnoitre dans le fait communiqué par Mr Desgranges; où l'on voit un enfant assez bien constitué pour vivre, naitre à l'epoque du Septieme mois de la grossesse, ou le 20 janvier, et un autre plus fort et paroissant à terme 168 jours après, ou le 6 juillet de la même année. N'est elle pas également demontrée dans un autre fait dont parle de Haller, Sans nommer l'auteur, où l'ain des jumeaux vint au monde le 31 juillet, et le second le 9 fevrier de l'année Suivante? Les deux enfans qui font le Sujet de l'observation de Mr Desgranges ne peuvent être le produit d'une même conception, en Supposant même que le premier fut venu avant le terme de sept mois; car il faudroit admettre des naissances tardives et très tardives, or l'on sait que bien peu de phisiciens les reconnoissent aujourd'hui.

Si de pareils faits démontrent evidemment la possibilité de la Superfetation dans l'espèce humaine, ils ne répandent ~~[illegible]~~ aucun jour Sur la question qui nous partage encor: La Superfetation peut elle avoir ~~lieu~~ dans une matrice impregnée ou qui contient un fœtus? La force du raisonnement ne sauroit ici tenir lieu de preuve, et la Solution du Problême ne peut se trouver qu'au moyen du Scalpel. Si l'on admet avec nous une Surconception dans le cas rapporté par Mr Desgranges, ce chirurgien ~~[illegible]~~ pourra nous éclairer Sur le reste, s'il survit à la femme qui fait le Sujet de son observation.

Quoi que cette observation laisse encore la question indecise; quoi qu'elle ne puisse à cet égard reculer aujourd'hui les bornes de nos connoissances nous croyons devoir la remettre en peu de mots sous les yeux de l'Academie parce qu'elle presente un phenomêne Surprenant, dont aucun autre ne

fait mention

fait mention.

Une femme, mariée depuis l'age de 27 ans, accouche pour la premiere fois dans sa 32eme année, et au terme de sept mois, a la suite d'une chute assés légére, et d'un rêve effrayant. ~~C'etoit le ..~~ Mai 1779. Un mois aprés elle redevient grosse et se délivre encor ~~a la ...~~ au meme terme, Mais sans qu'aucune cause accidentelle y ait donné lieu, d'un enfant assez bien constitué qui fut suivi de son arriere faix: c'etoit le 26 janvier 1780 sur les neuf heures du matin. a l'instant même elle perd un pot et demi de sang (A); Mais l'hémorrhagie s'arrête, et aucune espece d'évacuation ne paroit. En vain cette femme présente son enfant au sein pendant l'espace de quatre jours, il ne survient ni fievre ni montée de lait; et malgré le deffaut de ces évacuations ordinaires aux femmes encouchés, ~~elle~~ jouit de la meilleure santé. Voila le phénomene intéressant que nous avons annoncé, que Mr Desgranges explique comme il lui plait, et dont nous n'entreprendrons pas de rendre raison, laissant cette tache à de plus instruits que nous.

(A) nous ne pouvons evaluer cette quantité la mesure de Lion nous étant inconnue

La bonne santé de l'accouchée ne peut rassurer son chirurgien ordinaire: craignant les suites de cette privation de Lochies, il propose une saignée, qu'elle n'accepte pas; une autre lui fait prendre une potion purgative pour la disposer a l'usage des plus forts aperitifs et des rémedes fondants, parce que le ventre conserve du volume et que les jambes sont infiltrées. Mr Desgranges consulté dans ces entrefaites, assure sans avoir vû la femme, qu'elle est encore enceinte; en effet trois semaines aprés ou environ, elle ressent les mouvemens de l'enfant, et accouche le six juillet suivant d'une fille de moyenne grosseur et bien portante, quoi tout annonce du terme de neuf mois. Mr Desgranges observe ici que le Mari ne s'etoit rapproché de sa femme que le neuf fevrier, 20 jours apres la naissance du premier enfant, de sorte qu'a compter de ce moment jusqu'à l'accouchement du second il n'y a eu que cent quarante huit jours, et cent soixante et huit de la naissance de l'un a celle de l'autre. aprés celle du dernier, il y a eu des lochies, la fievre de lait s'est manifestée et le sein s'est tumefié &c.

~~C'est avec raison~~

C'est avec raison que Mr Desgranges annonce qu'il y a eu superfetation et que les deux enfans ont eté conçus a quelques mois d'intervalle: ils ne peuvent l'avoir eté en même tems; ou bien le second ne seroit né qu'à ~~la~~ l'epoque du 18e mois, la mere etant devenue grosse ~~du~~ 20 au 25 juin de l'année précedente. S'il n'a eté engendré qu'aprés la naissance du premier, il n'avoit au six juillet que cinq mois, moins trois jours, puis que ce n'est qu'au neuf fevrier que le Mari a vû sa femme pour la premiere fois. Dans l'une et l'autre hypotese l'observation de Mr Desgranges n'en devient pas moins interessante. Dans l'hypotese où ces deux enfans ont eté conçus en même tems elle offre l'exemple d'une grossesse prolongée jusqu'a la fin du 18e mois: Dans la seconde celui d'un enfant de cinq mois, moins trois

trois jours auplus assez bien constitué pour vivre, et tout aussi fort qu'au terme de neuf. Si l'on n'admet la viabilité de l'enfant à ce premier terme, comme il est raisonnable de ne pas l'admettre; il faudra donc reconnoître, d'après l'observation de Mr. Desgranges, ou des naissances tardives, ou la superfétation: nous admettons celle ci, mais nous ne ~~pensons~~ croyons pas avec Mr. Desgranges, qu'elle ait eu lieu dans la même cavité, qui contenoit deja le premier enfant.

" En touchant la femme on ne reconnoît, dit il, rien que de bien naturel; l'ab-
" sence totale des lochies à la suite du premier accouchement, me porte à croire
" que la matrice n'est pas double chez cette femme et que ses deux enfans
" ont été conçus dans la même cavité, mais en deux tems differens." On ne peut rien inférer de ce dernier phenomene sur l'état de la matrice, et Mr. Desgranges qui s'est efforcé d'~~en~~ donner la cause, n'auroit pu l'expliquer autrement, en admettant que la matrice eut deux cavité chez la femme qui fait le sujet de son observation. ~~Quant a~~ l'induction qu'il tire du toucher et de l'exploration du col de la matrice, n'est pas mieux fondée. Ce viscere peut être double du côté de son fond, et n'avoir qu'un seul col et un seul orifice du côté du vagin; comme on a pu le remarquer sur la piece que Mr. Berthollet fils a présentée, il y a quelques années, a l'academie: ce n'est qu'après la mort de la femme, qu'on saura à quoi s'en tenir sur la conformation de la matrice dont il s'agit: nous présumons trop bien du zele de Mr. Desgranges, pour croire qu'il perde l'occasion de s'en instruire et de nous en faire part.

Mr. Desgranges regarde le fait qu'il nous communique, ~~non~~ seulement comme un de ceux qui prouvent le plus la fécondité des femmes, et la possibilité de la superfétation; mais encore qui peuvent mettre, dans bien des cas leur réputation à l'abbri de la calomnie, et conserver à leurs enfans et leur état et leur légitimité. Il determine quelques uns de ces cas en établissant deux hypotheses, que nous nous dispenserons de repeter; parce qu'elles ne peuvent avoir lieu la superfétation etant admise et bien demontrée par le fait.

Son observation nous a paru assez intéressante, pour être conservée et transmise à la posterité: outre le fait qu'elle contient, elle est fort bien detaillée, et denote un chirurgien aussi instruit, que zélé pour les progrés de l'art.

Ce 3 8bre 1782. Coutouly Baudelocque